

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 17 décembre 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/12/17-4/14

Commission n° 4 - Solidarités, Santé Publique et Logement
Rapporteur : AUTREUX Lydie

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : EUDE Gérard

OBJET : Attribution d'une subvention au Centre hospitalier de Lagny-Marne-la-Vallée au titre des étudiants en médecine effectuant des stages au sein de l'hôpital dans le cadre de la convention signée avec l'Université de Paris VI.

Par la présente délibération, il vous est proposé de renouveler, pour 2010, notre soutien au centre hospitalier de Lagny-Marne-la-Vallée au titre du dispositif qu'il a signé avec l'Université Pierre et Marie Curie pour accueillir en stages des étudiants en médecine.

Cette aide permet de compenser une partie de leurs frais de transport dus à l'éloignement du site de stage. Pour cette année, elle représente un montant de 8 680 €.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 7/01 en date du 1^{er} février 2010 relative au Budget primitif pour l'exercice 2010,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

D'attribuer une subvention de fonctionnement de 8 680 € au titre de l'année 2010 au centre hospitalier de Lagny-Marne-la-Vallée au titre des frais de déplacement des étudiants en médecine effectuant un stage au sein de l'hôpital.

Les crédits nécessaires sont inscrits au domaine « santé publique », action « subventions de santé publique », opération « autres subventions de santé publique ». Ces crédits sont versés en une seule fois.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial "V".

Vincent ÉBLÉ